

maîtrișe populaire de Joigny

> SUITE DES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS :

SEPTEMBRE 2023

COLLÈGE

**MARIE-NOËL** 

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
SAINT-EXUPÉRY



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Libert

#### **PROJETS À VENIR**

#### **H20**

### Chœur des CM2/6ème



Dans un moment où notre rapport à la consommation de l'eau doit être repensé, la Maîtrise Populaire de Joigny explore comment les paysans, les lavandières, les bateliers où les marins chantaient l'eau dans les chansons de la tradition orale. Comme à leur habitude, les enfants feront dialoguer les chansons traditionnelles francophones avec celles des cultures d'origine de certains d'entre eux. Une rencontre au bord de l'eau entre collectages d'hier et d'aujourd'hui.

Dirigé par Justin Bonnet et accompagné par Emmanuel Bonnardot (ou Maxime Echardour) - à confirmer



#### **DES TUBES PAS SI CREUX**

#### Chœur des CE2/CM1

Qui connaît plus d'un couplet de « Au clair de la lune » ? Qui se doute que « À la claire fontaine » connaît d'innombrables versions ? Et « Ne pleure pas Jeannette », est-elle encore une chanson connue de tous ? Les enfants de la maîtrise s'emparent des « tubes » de la chanson traditionnelle francophone et vous feront aussi découvrir les chansons les plus connues des traditions de certains de leurs pays d'origine.

Dirigé par Justin Bonnet et accompagné par Anne Legoff ou Elise Charles, multi-instrumentiste (à confirmer)

## UN PROJET D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE D'EXCELLENCE, UN PROJET ÉDUCATIF, UN PROJET SOCIAL.

La Maîtrise Populaire de Joigny est une initiative de la Ville de Joigny et du collectif TO&MA (traditions orales et musiques actuelles), en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale.

Au sein de l'école ou au collège, les enfants volontaires, même grands débutants, sont formés, pendant le temps scolaire (3h par semaine minimum), à la musique et au chant choral.

Les cours sont assurés par des professeurs issus du Conservatoire de Joigny, en lien avec l'équipe pédagogique des établissements scolaires. Le reste du programme scolaire est identique au cursus classique.

Les élèves mettent ensuite en application leurs apprentissages au sein d'un chœur d'enfants, dirigé par Justin Bonnet, pédagogue et artiste bien connu des Jovinien·e·s.

La Maîtrise préparera, chaque année, un projet de haut niveau, en collaboration avec des artistes musiciens professionnels, et permettra ainsi aux enfants d'acquérir leurs premières expériences artistiques, le goût de la scène et l'exigence de la représentation devant un public.

Pour l'année scolaire 2023/2024, environ 80 élèves bénéficieront de ce dispositif : 40 CE2/CM1 et 40 CM2/6ème. Les enfants devront être inscrits à l'école Saint Exupéry ou au collège Marie-Noël.

Bien plus qu'un simple enseignement, le projet participe à la construction de la personnalité de l'enfant, à son développement et à son épanouissement personnel.

Le projet est soutenu par la Ville de Joigny, l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT), la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de l'Yonne, la Cité de la Voix de Vézelay, ainsi que par la SIMAD et DOMANYS.



la classe de chant dans l'école

# okulda şarkı söylene sılı clasa de cântat în şcoală

la classe de chant dans

பாடல் உடுப்பு

clasa de cântat în școală

clasa de cântat în scoală

okulda sarkı söylene sınıfı

#### JUSTIN BONNET

(Directeur Artistique)



06 77 81 60 90

**VILLE DE JOIGNY** 



03 86 62 00 62





Nous sommes actuellement à la recherche de partenaires privés, mécènes et fondations, pour consolider le projet et lui permettre de se développer dans toute sa dimension.

Ne pas jeter sur la voie publique